

Réf: Dossier N° 080527

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRAXIS IMMOBILIERE SARL » en abrégé « PRAXIM SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY VAL DOYEN  
ANGLE AVENUE BOOKER WASHINGTON en face du jardin  
public et de la PHARMACIE NOTRE DAME DE LA PIETE, Lot 43,  
Ilot 922

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRAXIS IMMOBILIERE SARL » en  
abrégé « PRAXIM SARL »

Objet : -la gestion d'immeubles  
- La transaction immobilière;  
-le mandat de vente et d'achat de biens immobilier  
-La location, la vente de lot, et généralement toutes  
opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières  
et immobilières se rapportant directement ou indirectement à  
l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le  
développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales  
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY VAL DOYEN  
ANGLE AVENUE BOOKER WASHINGTON en face du jardin public  
et de la PHARMACIE NOTRE DAME DE LA PIETE, Lot 43, Ilot 922

Dirigeant(s) : M DAGO MARC ANTOINE (COGÉRANT), Mme PALE  
HERY DEBORA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01545 du 23/03/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12141/GTCA/RC/2022 du 23/03/2022

